



Convention de gestion partielle de programme de rachat d'actions

PARIS, France, 13 septembre 2010 – La société Valeo a sollicité l'assistance d'un Prestataire de Services d'Investissements pour les besoins de la réalisation de certains objectifs de son programme de rachat d'actions tel qu'autorisé par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires en date du 3 juin 2010.

Aux termes du Contrat conclu en date du 13 septembre 2010, il est convenu entre les parties que le Prestataire de Services d'Investissement vendra à Valeo qui s'oblige à les acquérir, à l'échéance, une certaine quantité d'actions Valeo, dans la limite de 32 millions d'euros et de 1 000 000 actions, à cours moyen déterminé de manière objective et indépendante par le marché pendant toute la durée du Contrat et ne pouvant en toute hypothèse excéder le prix maximum d'achat tel qu'arrêté par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires en date du 3 juin 2010. Ces actions seront intégralement affectées aux fins de couvrir la mise en œuvre de tout plan d'options d'achat d'actions, l'attribution d'actions aux salariés au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise et de la mise en œuvre de tout plan d'épargne entreprise.

Valeo est un Groupe indépendant entièrement focalisé sur la conception, la fabrication et la vente de composants, de systèmes intégrés et de modules pour les automobiles principalement pour la réduction du Co2. Valeo compte parmi les premiers équipementiers mondiaux. Le Groupe emploie 56 000 collaborateurs dans 27 pays, dans 117 sites de production, 61 centres de Recherche et Développement et 10 plates-formes de distribution.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :
Thierry Lacorre, Relations Investisseurs, Tél. : +33 1.40.55.37.93

Pour en savoir plus sur le Groupe et ses activités, consultez notre site Internet à l'adresse www.valeo.com